

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la Cohésion des territoires

Arrêté du 20 octobre 2023

fixant la composition du jury de l'examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'État ouvert au titre de l'année 2024

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'État et à l'ouverture de recrutements réservés dans ce corps,

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État ainsi que la composition et le fonctionnement des jurys,

Vu l'arrêté du 23 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2024, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'État relevant du ministère de la transition écologique,

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

Arrête :

Article 1 – Le jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'État, au titre de l'année 2024, est composé ainsi qu'il suit :

Présidente :

Madame **DEZES Bérengère**, administratrice de l'État de 2^{ème} grade,

Membres :

Monsieur **LE BOURGEOIS Gaël**, administrateur général de l'État (*remplaçant la présidente dans le cas où celle-ci se trouverait dans l'impossibilité d'assurer sa fonction – article 13 de l'arrêté du 30 septembre 2013*),

Madame **AIT BRAHAM Nadia**, administratrice de l'Etat,
Monsieur **AUSTRUIT Antoine**, administrateur de l'Etat,
Monsieur **BENOIST Paul**, administrateur de l'Etat de 2ème grade,
Monsieur **BIWAND Loïc**, attaché principal d'administration de l'État,
Monsieur **DUMAREIX Yann**, attaché principal d'administration de l'État - conseiller
d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables,
Monsieur **DURIEUX Thierry**, ingénieur des travaux publics de l'État hors classe,
Madame **EBURDY Salima**, administratrice de l'État (retraîtée),
Monsieur **HAMEURY Ollivier**, ingénieur des travaux publics de l'État hors classe,
Madame **LAURENT Caroline**, attachée d'administration de l'État hors classe,
Madame **LOUBET Brigitte**, attachée principale d'administration de l'État,
Monsieur **MENIOT Julien**, attaché principal d'administration de l'État,
Monsieur **METIVIER Damien**, attaché principal d'administration de l'État,
Madame **OFFNER Brigitte**, ingénieure en chef des travaux publics de l'État,
Madame **PICOT Delphine**, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines,
Monsieur **SCHLEGEL Jean Christophe**, attaché principal d'administration de l'État,
Monsieur **TIRVAUDEY Marc-Philippe**, administrateur de l'État,
Madame **VIoux Diane**, attachée principale d'administration de l'État – conseillère
d'administration de l'aviation civile et de météo-France

Article 2 – Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le, 20 octobre 2023

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Pour le ministre et par délégation

Signé

L'adjointe à la cheffe de bureau des recrutements par concours

Nathalie Leynaud